

**POUR INFORMATION**

PREMIÈRE QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

**Etat d'avancement des travaux
d'adaptation du *Manuel de rédaction
des instruments de l'OIT***

1. A sa 295^e session (mars 2006), le Conseil d'administration a pris note du rapport sur l'état d'avancement des travaux d'adaptation du *Manuel de rédaction des instruments de l'OIT* et de la discussion à laquelle ce document a donné lieu¹. Le manuel était alors disponible en version papier intégrale ainsi qu'en version interactive sur CD-ROM, en français, en anglais et en espagnol. Le Bureau proposait aux membres du Conseil d'administration de consulter la version interactive et de s'en faire expliquer le fonctionnement et les invitait à faire des commentaires sur les améliorations possibles².
2. Des copies du CD-ROM ont été exposées au cours de la 95^e session de la Conférence internationale du Travail (juin 2006), à la seizième Réunion régionale des Amériques (mai 2006) et à la quatorzième Réunion régionale asiatique (août-septembre 2006). La collaboration avec le Centre de formation international de l'OIT s'est poursuivie en ce qui concerne la production de ce matériel.
3. Afin de transformer la version intégrale du manuel en ouvrage de référence rapide qui soit facile à utiliser, comme le Conseil d'administration en a fait la demande³, le Bureau a poursuivi des consultations informelles avec les mandants. Un guide pilote a été établi et testé officieusement à petite échelle lors de la Conférence en juin 2006. Sur la base des commentaires formulés par les personnes des trois groupes qui ont bien voulu se prêter à cet exercice, le Bureau poursuit ses travaux pour que cet ouvrage de référence rapide soit disponible en français, en anglais et en espagnol à la 96^e session de la Conférence internationale du Travail (juin 2007).

Genève, le 13 septembre 2006.

Document soumis pour information.

¹ Document GB.295/10(Rev.), paragr. 12-18. Voir aussi documents GB.295/LILS/2 et GB.295/LILS/2(Inf.)

² Idem.

³ Document GB.295/10(Rev.), paragr. 18.

